

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie 2			
Code	SOAS1B05AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.

8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.

8.4 Développer la créativité.

8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques

II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet

III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B05ASA Philosophie 2

30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B05ASA Philosophie 2

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie II			
Code	11_SOAS1B05ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Philosophie II se situe dans le prolongement des acquis d'apprentissage développés dans l'UE 4 Philosophie I. Il participe à l'ancrage des fondements de la démarche philosophique. A partir de questionnements contemporains, nourris par l'héritage de philosophes, il contribue dans une perspective réflexive et critique à la construction de la personne sur le plan professionnel mais également citoyen et plus largement humain, ainsi que sur le plan collectif en stimulant le changement social.

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont les suivants :

- Philosophier, c'est-à-dire mettre en pratique le « Connais-toi toi-même » à partir, notamment, de différents questionnements qui émanent du lien social, du bonheur, du travail, de la liberté, de la justice ;
- Inscrire les étudiant-e-s dans un cheminement qui se fonde sur le principe socratique de la valorisation initiale de l'ignorance de soi, point de départ d'une découverte de « nous-même » qui intègre la rencontre et le souci de l'autre ;
- Construire, à partir de différentes fictions, une problématisation du quotidien, en lien avec l'héritage des philosophes, en vue d'énoncer personnellement un questionnement philosophique intégrant l'apport d'un ou de plusieurs auteurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- I. Formuler, en rapport avec les fictions travaillées au cours, des questions philosophiques essentielles qui touchent au sens de l'existence
- II. Développer ces questions en en soulignant le thème et en y intégrant les éclairages donnés par différents philosophes qui les ont soulevées
- III. Expliquer les approches des philosophes abordés au cours sur ces questionnements philosophiques
- IV. Situer ces auteurs dans l'histoire de la pensée pour favoriser la compréhension du cheminement des idées à travers le temps
- V. Énoncer une réflexion personnelle sur l'homme et la société qui s'appuie sur différents éléments du cours et qui s'inscrit dans une perspective de changement social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Table des matières :

- « Connais-toi toi-même » : une injonction interpellante qui nous invite à se penser en vue d'agir
- Le lien social et l'apport d'Aristote, de Hobbes et de Locke

- Le bonheur et l'apport d'Epicure et de Schopenhauer
- Le travail et l'apport de Hegel, de Marx et de Nietzsche
- La liberté et l'apport de Spinoza, de Kant, de Sartre
- La justice et l'apport d'Aristote, d'Alain, de Platon, de Kant, de Jankélévitch

Concepts-clés :

Sociabilité / Etat de nature/ Etat de société / Joie / Plaisir / Devoir / Aliénation / Dialectique / Technique / Libre-arbitre / Déterminisme / Nécessité / Fatalité / Egalité / Légalité / Légitimité / Equité / Charité / Responsabilité / Dignité

Démarches d'apprentissage

- Projection de 5 séries TV servant de support à la construction d'un questionnement philosophique
- Travail en équipes lors des séances-ateliers
- Lecture de textes et commentaires
- Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

- La présence et la participation aux cours et ateliers de travail en équipes
- La production de travaux en équipe
- Séance de questions-réponses
- Note de cadrage des questions d'examen

Ouvrages de référence

- Auregan, P., & Palayret, G. (1995). *Dix étapes de la pensée occidentale*. Paris: Ellipses.
- Bessone, M. (2000). *La justice*. Paris: Flammarion, (GF Corpus).
- Cavalier, F. (1996). *Le travail : les échanges, la technique*. Paris: Ellipses, (Philo-notions).
- Danino, P., & Oudin, E. (2010). *Le bonheur*. Paris, Eyrolles, (Petite philosophie des grandes idées).
- De Saint-Maurice, Th. (2009). *Philosophie en séries*. Paris: Ellipses.
- Hersch, J. (1993). *L'étonnement philosophique : une histoire de la philosophie*. Paris: Gallimard, (Folio/Essais).
- Jaspers, K. (1982). *Introduction à la philosophie*. Paris: Plon, (10/18).
- Morana, C., & Oudin, E. (2010). *La liberté*. Paris: Eyrolles, (Petite philosophie des grandes idées).
- Russ, J. (1994). *Panorama des idées philosophiques : de Platon aux contemporains*. Paris: Armand Colin.
- Spector, B. (2000). *La société*. Paris: Flammarion (GF Corpus).

Supports

Notes de cours sur ConnectED

Références des DVD utilisés durant les cours

Notes personnelles de l'étudiant-e

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit dont la nature des questions est exposée dans une note écrite de « cadrage des questions d'examen » explicitée au cours.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

- L'étudiant-e qui, lors de la 1ère session au Q2, ne se présente pas à l'examen de "Philosophie II" ou qui vient demander une note de présence lors de celui-ci se verra attribuer la note de PP ou de PR. Il devra alors représenter l'examen en 2de session au Q3, selon les mêmes modalités d'évaluation que celles fixées lors de la session initiale.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).